

# ILES ANGLO-NORMANDES



Les **îles Anglo-Normandes** ou **îles de la Manche** sont un ensemble d'îles situées dans la Manche à l'ouest de la péninsule du Cotentin. Autrefois appelées archipel Normand, elles sont la partie insulaire de la province historique de Normandie.

Elles dépendent directement de la Couronne britannique, mais ne font cependant pas partie du Royaume-Uni : elles sont sous la souveraineté du Duc de Normandie, titre détenu par la monarchie anglaise depuis la conquête de l'Angleterre par **Guillaume Le Conquérant** après la bataille d'Hastings en 1066. En fait, on peut se poser la question de savoir si la Grande-Bretagne ne serait qu'une dépendance des îles anglo-normandes, en tant que derniers bastions du Duché de Normandie. Les îles conservent le statut d'États autonomes rattachés à la couronne d'Angleterre: Des dominions en quelque sorte. Leur très grande autonomie garantie par ce statut fait que, contrairement au Royaume-Uni, les îles Anglo-Normandes ne font pas partie de l'Union Européenne.

D'où le partage des compétences entre l'administration anglaise et les administrations autochtones. A l'Angleterre les affaires étrangères, la guerre, la marine etc... aux instances locales les impôts et les postes. Appelées **îles Lenur** au Haut Moyen-Age, les îles de la Manche furent occupées par les Bretons lors de leur

exode vers l'Armorique (V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles). Au X<sup>e</sup> siècle. En 933, après que Guillaume Longue-Epée eut reçu du roi de France le comté de Coutances, elles devinrent normandes, au détriment des Vikings de Bretagne installés à Nantes.

Bien que très proches de la France, ces îles ne sont pas françaises, tout en étant géographiquement et culturellement normandes. Elles faisaient autrefois partie du même Duché de Normandie. Depuis 1204, elles relèvent de la couronne britannique, après que Philippe-Auguste eut confisqué les territoires normands continentaux du roi d'Angleterre Jean sans Terre. Du duché de Normandie, seule la partie insulaire a survécu : c'est pourquoi les monarques britanniques y portent le titre traditionnel de *duc de Normandie*, y compris lorsqu'il s'agit d'une femme.

Jusqu'en 1569, l'évêque de Coutances exerçait une juridiction ecclésiastique dans les îles et les îles eurent, pendant les guerres anglo-françaises, un droit de neutralité jusqu'en 1689, date à laquelle Guillaume III d'Angleterre l'abandonna, justifiant cet abandon par le fait que les îliens pratiquaient la contrebande.

Aujourd'hui, les catholiques dépendent du diocèse anglais de Portsmouth, les anglicans de celui de Winchester

En ce qui concerne les compétences administratives elles sont réparties entre :

1- Sa Gracieuse Majesté qui est représentée par **2 gouverneurs**; 1 pour Jersey et 1 pour Guernesey, Aurigny et Sercq

2- Les autorités locales:

– Jersey et Guernesey sont administrées l'une et l'autre par un **Bailli**, premier ministre responsable devant le parlement ( States ) de chaque île

– Aurigny possède également son parlement ( States of Alderney )

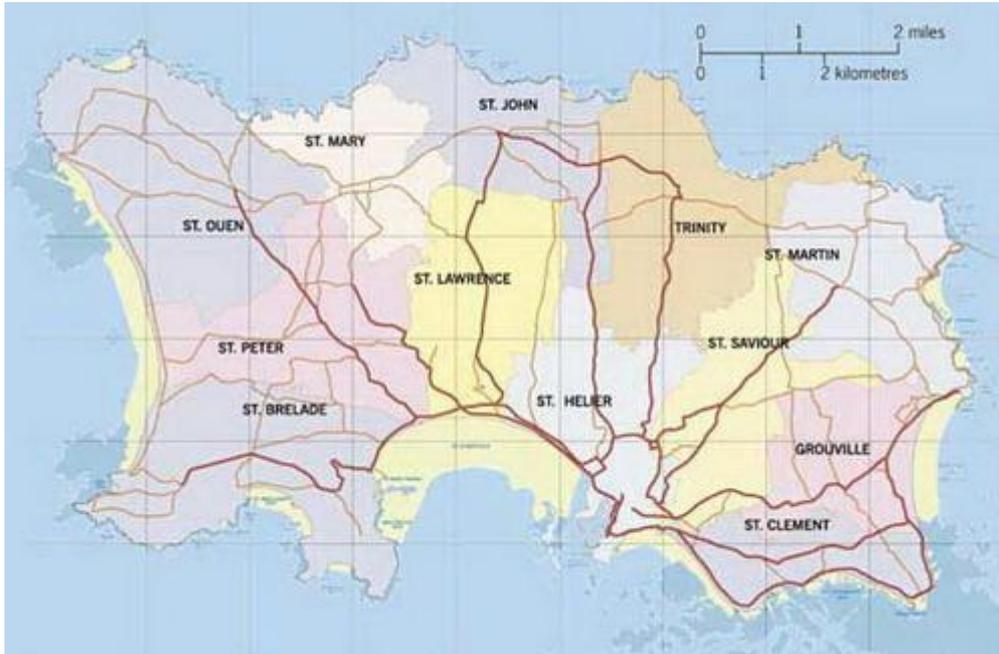
– Sercq est une seigneurie régie par le droit féodal. A sa tête un suzerain descendant du corsaire John Allaire appuyé par un petit parlement dont les 4/5 des sièges sont attribués par voie héréditaire

Les deux bailliages sont administrativement divisés en Paroisses : douze à Jersey, dix à Guernesey, celles d'Aurigny et de Sercq. C'étaient à l'origine des paroisses qui dépendaient des évêques de Coutances, par l'intermédiaire du « doyen des Îles ». À Jersey et à Guernesey, les Paroisses civiles sont également les paroisses anglicanes actuelles. Les paroisses catholiques actuelles ont un découpage territorial bien différent.

- À Jersey, le **Connétable** de chaque paroisse civile est l'équivalent du maire ainsi que représentant de la municipalité aux States de Jersey. Parmi les personnalités élues dans les paroisses : les **Procureurs du bien public** (Le procureur du bien public est un représentant légal et financier d'une paroisse équivalent à un conseiller municipal), les **Centeniers** ( En plus du maintien de l'ordre, le centenier reste le seul officier autorisé à inculper et soumettre les contrevenants à caution. Le centenier préside aux suivis des enquêtes de la paroisse et sert de procureur devant la Cour du Magistrat de Jersey.), les **Vingteniers** ( Occupant un rang au-dessous de celui du centenier, le vingtenier effectue dans sa vingtaine des tâches de maintien de l'ordre dans la communauté et accomplit des tâches administratives comme la visite du branchage.), les Officiers du Connétable ( les chefs municipaux des paroisses portent toujours le titre de Connétable. Ils ont les fonctions équivalentes à celles de maire). Il y a également un vingtenier à Sercq.
- À Guernesey, la paroisse civile est administrée par la Douzaine et deux Connétables. Depuis 2004, les représentants des Douzaines ne siègent plus aux États.
- À Aurigny, bailliage de Guernesey, la paroisse est administrée directement par le gouvernement des « États ».
- À Sercq, bailliage de Guernesey, la paroisse est administrée par les « Chiefs plaids », gouvernement de l'île et le sénéchal, nommé par le seigneur.

Ces îles furent les seuls territoires dépendants de la couronne britannique occupés par l'Allemagne durant la Seconde guerre mondiale de Juin 1940 à Mai 1945.

# JERSEY



Des caches de pièces de monnaie démontrent la colonisation de l'île par des tribus celtiques vers 300 av.J.C.

De la période gallo-romaine, il reste peu de traces, mais on a trouvé des preuves archéologiques qui témoignent de l'existence de commerce entre les tribus celtiques de l'île et le continent. Il existe aussi les restes d'un « *fanum* », petit temple gallo-romain, au Pinacle, lieu sacré préhistorique des landes du nord-ouest. Selon la tradition de l'*Itinéraire d'Antonin*, l'île s'appelait « Caesarea » (ou plus vraisemblablement « Andium ») - ce qui explique le surnom traditionnel de « **Césarée** » que l'on retrouve dans la littérature et dans des noms d'associations de nos jours.

Au VI<sup>e</sup> siècle, selon l'hagiographie, **Saint HELIER** aurait évangélisé Jersey, demeurant une quinzaine d'années sur un rocher dans la baie de la Ville avant son martyre aux mains de pirates. Le village construit autour de l'église fondée à sa mémoire sur les dunes de la côte voisine est devenu la ville de Saint-Hélier, capitale de l'île. Une chapelle médiévale, l'ermitage de Saint-Hélier, construite sur le rocher sur lequel le saint est réputé avoir vécu, se visite chaque année le 16 juillet, fête patronale, avec pèlerinage municipal et œcuménique.

Lors de l'émigration massive des Bretons vers les côtes de l'ancienne Armorique au VI<sup>e</sup> siècle, ceux-ci peupleront les îles de la Manche (appelées alors « îles Lenur ») qui étaient sur leur chemin. Saint Samson de Dol a également visité Jersey et des communautés monastiques celtiques ont occupé des lieux à Jersey pendant cette période. Au IX<sup>e</sup> siècle, elle a appartenu au royaume de Bretagne pendant soixante-dix ans.

Les incursions des Vikings et l'établissement consécutif de colons anglo-scandinaves ont marqué la toponymie de l'île. L'île qui dépendait traditionnellement de l'évêché de Coutances, lui-même dans l'archidiocèse de Rouen, a été naturellement incorporée au Duché de Normandie après 933, tout comme l'Avranchin et le Cotentin qui avant la domination bretonne faisaient partie de la Neustrie. Elle fut donnée par le roi de France (avec l'Avranchin et le Cotentin, dont elle dépendait) au duc de Normandie **Guillaume Longue Épée**, à charge pour lui de les conquérir.

La conquête de l'Angleterre en 1066 a lié l'île pour la première fois à la Couronne d'Angleterre. L'humour jersiais relève que les jersiais ont battu les anglais en 1066 et donc que « l'Angleterre appartient à Jersey et non l'inverse ».

En 1155, l'abbaye de Saint-Hélier a été fondée sur l'îlot à côté de l'ermitage de Saint-Hélier.

En 1204, le roi de France **Philippe Auguste** conquiert la Normandie. Les îles de la Manche restent sous le contrôle de **Jean sans Terre**, roi d'Angleterre et Duc de Normandie. Désormais, il y aura une Normandie continentale et une Normandie insulaire, séparées. Le roi d'Angleterre sera considéré comme duc de Normandie dans les îles. Les *Constitutions du roi Jean sans Terre* assurent les libertés et l'autonomie des îles - c'est l'origine du gouvernement de Jersey.

Le château de Mont-Orgueil est construit afin de défendre l'île contre les Français. Aujourd'hui, le château, qui domine la côte à l'est de l'île, est un grand lieu d'intérêt pour les touristes et un symbole de l'indépendance de Jersey.

À la Réforme, un déluge de livres liturgiques imprimés à Genève ou aux Pays-bas ont influencé le calvinisme qui avait triomphé à Jersey. C'est à cette époque que les vitraux ont été brisés, les statues et les croix abattues et les peintures murales effacées ou blanchies. Il s'agit d'une perte quasi-totale du patrimoine artistique de Jersey.

Ce n'est qu'à la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle que l'anglicanisme est établi à Jersey.

Sous le règne d'Élisabeth I<sup>re</sup> d'Angleterre, le Seigneur de Saint-Ouën, Hélier de Carteret, reçoit la seigneurie de Serq sous condition qu'il colonise l'île inhabitée afin de protéger Sercq contre des bandes de pirates qui se servaient de l'île comme base d'opérations. C'est avec 40 familles de Saint-Ouën que Carteret a établi le petit État, demeuré féodal jusqu'en 2008.

Le château Élisabeth garde la ville de Saint-Hélier depuis le début du XVI<sup>e</sup> siècle

Nommé gouverneur de Jersey, Walter Raleigh (1554-1618) modernise les défenses fortifiées de l'île pour tenir compte de l'usage du canon. Il entreprend le remplacement du château Mont-Orgueil par une forteresse sur l'îlot appelé l'Islet occupé par l'ancienne abbaye de Saint-Hélier (désaffectée à la Réformation). Le nouveau château Élisabeth garde l'entrée du port de la ville.

C'est Raleigh qui a sauvé le vieux château que l'on proposait de démolir afin de l'utiliser comme carrière pour la construction des nouvelles fortifications. Il ordonna qu'on laisse « ce noble château ».

Lors des perturbations de la guerre civile d'Angleterre, Jersey accueille Charles le Prince de Galles, héritier au trône. À la suite de l'exécution de son père, Charles I<sup>er</sup>, le prince est proclamé roi sur la place du marché de Saint-Hélier le 17 février 1649. Jersey est donc le premier pays à reconnaître le nouveau roi. Après la restauration de la dynastie en 1660, le roi Charles II montre sa reconnaissance pour l'abri offert par Jersey en offrant la masse en argent que l'on voit aujourd'hui aux séances de la Cour Royale de Jersey et des États de Jersey. George de Carteret, Bailli de Jersey, reçoit des terres en Amérique du Nord : c'est la fondation de l'État du New Jersey.

Après la révocation de l'édit de Nantes en 1685, arrivent nombre de huguenots.

En 1689, le droit de neutralité est supprimé par le Conseil Privé du Roi et de la Reine.

En 1736, la bibliothèque publique est fondée.

La bataille de Jersey, le 6 janvier 1781, fut la dernière tentative française de conquérir l'île. Après cette attaque, l'île anglo-normande fut protégée par la construction d'une trentaine de tours rondes.

En 1789, des milliers de réfugiés viennent à Jersey pendant les perturbations de la Révolution Française. Au château Mont-Orgueil, le Jersiais Philippe d'Auvergne, Duc de Bouillon, organise un réseau d'espionnage contre les autorités révolutionnaires en Normandie et en Bretagne. De nombreux prêtres réfractaires viennent trouver refuge dans l'île.

En 1799 arrivent 6 000 soldats russes.

La construction de rues militaires (commencée en 1806) liant les fortifications littorales avec le port de Saint-Hélier a amélioré les communications entre les paroisses autrefois assez isolées. Les cultivateurs peuvent désormais transporter leurs primeurs aux marchés de Londres et de Paris.

L'île a été occupée par les troupes allemandes de la Wehrmacht entre 1940 et 1945. Près de 8 000 habitants de l'île ont été évacués vers l'Angleterre, 1 200 habitants de l'île déportés dans des camps en Allemagne et plus de 300 habitants de l'île condamnés à la prison et envoyés en camps de concentration dans l'Europe nazie, généralement des pêcheurs essayant d'organiser la résistance (principalement à Neungamme). Vingt de ces déportés y laisseront la vie.

Le Bailli de Jersey refusera de faire porter l'étoile jaune aux juifs de l'île, ce qu'avait pour sa part accepté le Bailli de Guernesey. Pour symbolique qu'il soit, le geste est fort car seuls 2 autres chefs d'état ont refusé cette brimade durant la seconde guerre mondiale; le Roi du Danemark et le Bey de Tunis. Reste que le mal avait déjà été fait car les 2 Baillis avaient, dans un premier temps, fait dresser la liste des habitants juifs des îles; 10 personnes en tout qui furent toutes déportées.

Le jour de la Libération — le 9 mai — est un jour férié, célébré chaque année avec faste. Les îles ont été le seul endroit appartenant à la Couronne occupé par les troupes allemandes pendant la Seconde guerre mondiale.

## GUERNESEY



### + Aurigny, Herm, Jethou et Sercq

#### Guernesey

L'île est extrêmement peuplée mais conserve encore de nombreux paysages sauvages à découvrir.

Toute la côte sud est bordée de falaises spectaculaires et de petites criques sableuses.

La partie nord de l'île comprend de nombreuses baies idylliques, abritées et sableuses.

L'île ne comprend pas moins de 27 plages.

L'île nécessite plusieurs jours pour découvrir sa splendeur et ses innombrables attraits (fortifications, chapelle de coquillages, cultures florales ...).

#### Herm

Il suffit de deux ou trois heures pour en faire le tour à pied.

Au nord de l'île, on trouve de longues plages de sable fin.

Au sud de l'île, des falaises surplombent la mer.

A côté du port, se trouvent Harbour Village et les principales boutiques de l'île.

Herm est une petite île assez paradisiaque.

#### Jethou

L'île de Jethou qui comprend les îlots de Crevichon et de la Grande Fauconnière fait parti de Herm.

L'île de Jethou est privée et interdite à la visite.

#### Sercq

L'île de Sercq a tourné le dos au progrès et a conservé de vieilles traditions. Ainsi, l'île est placée sous la tutelle d'un seigneur.

Depuis 2007, Sercq a rejoint la démocratie en ayant maintenant des députés élus au suffrage universel. Le seigneur n'aura plus qu'un avis consultatif.

Sercq est la plus sauvage des îles Anglo-Normandes.

Elle présente une côte rocheuse très accidentée. Les criques et les plages y sont rares.

Un chemin d'axe nord-sud traverse l'île de part en part et permet via "La Coupée" de joindre Petit Sercq et Grand Sercq.

Il faut compter une journée pour faire le tour à pied.  
Le seul port de l'île est Creux Harbour.  
L'accès au village se fait par une petite route des plus pentues.

### Aurigny

Aurigny est la plus britannique des îles Anglo-Normandes.  
Aurigny est bordée au sud par des falaises granitiques très escarpées. La partie nord comporte quelques grandes baies de sable.  
Il faut compter une journée à pied pour faire le tour de l'île. Le parcours routier du tour de l'île fait 16 km (location de bicyclette possible à partir de Sainte Anne).

L'île des Casquets fait parti d'Aurigny.

L'île de Burhou, paradis des oiseaux fait parti d'Aurigny. Possibilité de passer la nuit au "Refuge Hut". Le refuge peut se louer pour une somme modique au bureau du port de Braye.

### L'opération Ambassador

Après l'invasion de la France en 1940, et le 21 Juin 1940 l'évacuation des dernières troupes britanniques des Iles Anglo-Normandes, les Allemands les envahissent (Opération Grüne Pfeile).

La reddition se passe sans effusions de sang. Les lieutenants gouverneurs se sont retirés, transmettant leurs pouvoirs aux baillis seules autorités civiles de l'île. L'autorité militaire est évidemment entre les mains des allemands

Le gouvernement de Winston Churchill décide de réagir à cette occupation.

L'objectif de ce raid était une reconnaissance offensive contre la garnison allemande avec capture de prisonniers, destruction d'avions, destruction du dépôt de carburant et des installations aériennes sur Guernesey, occupée comme toutes les îles Anglo-Normandes, afin également d'inspirer l'inquiétude chez l'adversaire. L'action terminée, les commandos devaient réembarquer en direction de l'Angleterre.

Le 9 Juillet 1940 le sous-marin H.43 effectue une reconnaissance sur Guernesey dans le cadre de l'opération Anger en préparation de l'opération Ambassador.

Le raid est effectué dans la nuit des 14 et 15 Juin 1940, par les commandos britanniques composé :

- de la section H du Commando N°3 sous le commandement du major John Durnford-Slater (40 hommes)
- du Commando Indépendant N°11 sous le commandement du major Ronnie Tod (100 hommes)

Trois points de débarquements, sur l'île de Guernesey, avaient été désignés, avec trois objectifs :

- Le commando N° 3 devait débarquer à Petit Port, et devait attaquer un poste de mitrailleuses, les cantonnements allemands et faire des prisonniers.
- Une partie du commando n° 11 devait attaquer l'aéroport via la Pointe de la Moye pour détruire des avions en stationnement, les réservoirs d'essence et les installations d'aérodrome.
- L'autre partie du commando n° 11 devait débarquer dans la baie de Le Jalonnet pour couvrir les deux autres points en interceptant toutes les troupes allemandes qui se présenteraient.

Beaucoup de ces opérations « coup de main » étaient « des piqûres de moustique » qui agaçaient suffisamment l'adversaire et alimentaient la BBC en bulletins de victoire. C'était là les deux buts principaux des opérations commandos : inspirer la confiance dans le camp anglais et l'inquiétude chez l'adversaire.

ILES ANGLO-NORMANDES

## 1940

Durant l'occupation Allemande, les 2 Baillis ( de Jersey et de Guernesey ) sont les seuls représentants de l'autorité civile. Les îles récupèrent leur autonomie postale.

A l'intérieur des îles, le courrier est supposé être affranchi avec des timbres anglais, mais coupées de la Grande Bretagne, les îles ne sont plus approvisionnées. Les timbres manquent ( en particulier le 1 penny). Il est alors admis de couper diagonalement les timbres de 2 pences qui deviennent alors des *Bisect*.

Bientôt cela ne suffit plus et les Baillis ordonnent alors l'émission de « timbres locaux » qui seront officiels

## 1941 / 1942

1° série « Armoiries » émise le 1° Avril 1941 à Jersey.  
 Dessin par *N.V.L. Rybot*, impression typographique réalisée par *Evening Post*  
 dentelés 11  
 ½ p 703 500 exemplaires ; 1 p 1 030 620 exemplaires



½ p (1)  
Vert  
29/01/1942



1p (2)  
Rouge  
01/04/1941



1p (2)  
Paire horizontale BdF

Si on regarde de près les 4 coins de ces timbres, on remarquera un « A » à chacun des 4 coins.  
 Le dessinateur, *N.V.L. Rybot* a placé là, volontairement ces signes de protestation contre l'occupation allemande des îles anglo-normandes.

Ces 4 « A » signifiant « Adolphus Adventit Ad Ades » en latin, ce qui veut dire « Qu'Adolphe aille en enfer »

# 1943

2° série « Paysages des îles » émise en Juin 1943.

Dessin par *E Blampied* (un insulaire), Gravure par H.Cortot (un français), impression typographique réalisée par *l'imprimerie nationale de Paris*

dentelés 13  $\frac{3}{4}$  : 13  $\frac{1}{2}$

$\frac{1}{2}$  p 480 000 exemplaires ; 1 p 840 000 exemplaires, 1  $\frac{1}{2}$  p 360 000 exemplaires, 2 p 360 000 exemplaires,  
2  $\frac{1}{2}$  p 720 000 exemplaires, 3 p 360 000 exemplaires



$\frac{1}{2}$  p (3)  
Vert  
01/06/1943



1p (4)  
Rouge brun  
01/06/1943



1  $\frac{1}{2}$  p (5)  
Marron foncé  
08/06/1943



2 p (6)  
Orange  
08/06/1943



2  $\frac{1}{2}$  p (7)  
Bleu cobalt  
29/06/1943



3 p (8)  
Pourpre  
29/06/1943

### Tarifs des correspondances pratiqués durant cette période.

#### Interne:

- Imprimés : 1p
- Carte postale: 2p
- Lettres: 2  $\frac{1}{2}$  p
- Recommandés : 3p
- Express : 6p

#### Externe

1,20 Francs / 15 pfennige  
1,50 Francs / 25 pfennige / 3 pence

### Agence COOK

Comment acheminer du courrier clandestinement depuis l'Angleterre vers la France occupée?

Par l'intermédiaire de boîtes postales. L'une d'entre elles, mise en place par l'agence COOK, fonctionnait au Portugal. Les plis étaient récupérés en Angleterre par COOK-Grande Bretagne sous double enveloppe qui les transmettait à COOK-Portugal. A charge pour sa filiale de les faire parvenir en France occupée, dont les îles anglo-normandes dépendaient administrativement pour les allemands.

Au dos de ces lettres, une mention demandait d'adresser la réponse à une mystérieuse « boîte postale 506 », toujours au Portugal. COOK se cachait bien entendu derrière cette appellation sibylline

ILES ANGLO-NORMANDES

## 1940

Durant l'occupation Allemande, les 2 Baillis ( de Jersey et de Guernesey ) sont les seuls représentants de l'autorité civile. Les îles récupèrent leur autonomie postale.

A l'intérieur des îles, le courrier est supposé être affranchi avec des timbres anglais, mais coupés de la Grande Bretagne, les îles ne sont plus approvisionnées. Les timbres manquent ( en particulier le 1 penny). Il est alors admis de couper diagonalement les timbres de 2 pences qui deviennent alors des *Bisect*.

Bientôt cela ne suffit plus et les Baillis ordonnent alors l'émission de « timbres locaux » qui seront officiels

## 1941 /1944

1<sup>o</sup> série émise « Armoiries » le 18 Février 1941 à Guernesey.

Dessin par *E.W. Vaudin* , impression typographique réalisée par *Guernsey Press Ltd*

Percés et non dentelés

½ p 1 652 000 exemplaires ; 1 p 2 358 000 exemplaires; 2 ½ p 416 640 exemplaires



½ p (1b)  
Vert jaune  
Bord de Feuille



1p (2c)  
Rouge  
Bord de Feuille



1p (2b)  
Rouge carmin



½ p (1d)  
Vert émeraude  
07/04/1941



1p (2a)  
Rouge  
18/02/1941



2p (3a)  
Bleu outremer  
12/04/1944

ILES ANGLO-NORMANDES

## 1942

2<sup>e</sup> série aux armoiries de Guernesey.

Impression typographique sur papier monnaie français de couleur bleutée par *Guernsey Press Co Ltd*

Non dentelés

½ p 120 000 exemplaires ; 1 p 120 000 exemplaires.

Filigrane



½ p (4)  
Vert sur papier bleuté  
11/03/1942



1p (5)  
Rouge sur papier bleuté  
07/04/1942

*Validité jusqu'au 13/04/1946*

Pourquoi l'abréviation des valeurs en « Pence » s'écrit-elle « d » ?

A l'origine, la monnaie anglaise était calquée sur la monnaie française de l'Ancien Régime:

1 *Livre* valait 20 *Shilling* et chaque *Shilling* 12 *Pence*. Tout comme la *Livre* française valait 20 *Sols* et chaque *Sol* 12 *Deniers*. Fidèles à leurs habitudes les anglais ont continué, au fil des siècles, à utiliser le « d » de « denier » comme abréviation de « pence ».